

Image not found or type unknown



déduction de carburant pour déclaration tva 2008

Par **demacarla**, le **25/03/2008** à **12:21**

bonjour,rnrnmon copain travail à son compte et je m'occupe de sa comptabilité,pouvez vous me dire s'il vous plait il possede une camionnetteà titre personnelle, on voudrai savoir s'il peut déduire la tva sur le gasoal pour ses déplacements professionnels sinon s'il peut se la louer à sa société afin de déduire la tva. merci d'avance pour votre réponse.